



Toulouse, le 19/04/2022

COMPTE RENDU DU CA

Présences : Pauline Legat, Alban Charonnat, Pierre Marsaa, Clémentine Pelissier, Andréa Chenel, Taysa Ikdoumi, Jamal Lakhel, Floriane Auquier, Lucie Blossé, Améthyste Malet, Sarah Rahmouni, Valentin Crémont, Hortense Bonnissent, Enguerrand Deladrière, Sonia Bouayadi, Sarah Bobillot, Jules Carvalho

ORDRE DU JOUR

1. Subvention club Info
2. Subvention club Montagne
3. Subvention semaine 1A
4. Subvention P'tit Kawa
5. Bilan de l'année

2022

I. SUBVENTION CLUB INFO

Lors de la demande de subvention du club Info présentée au CA du 12/04/2022, il manquait le budget prévisionnel. Le club l'a fourni ainsi que le bilan et il s'avère que le canapé pour lequel il demandait cette subvention a pu être acheté à une valeur de 118€. Donc, les 300€ demandés serviraient finalement de réserves pour le club. L'Amicale propose donc de ne pas accorder de subvention pour ce semestre.

Votes : 18 en faveur, 0 « contre », 0 abstention

Résultats : Point accepté

II. SUBVENTION CLUB MONTAGNE

Lors de la demande de subvention du club Montage présentée au CA du 12/04/2022, il manquait un bilan et budget prévisionnel complets. Ceux-ci ont été finalement fournis et le club demande 950€. Cependant, ils auraient en réalité besoin de 546€ pour être à l'équilibre. L'Amicale propose donc d'accorder une subvention de 550€.

Votes : 18 en faveur, 0 « contre », 0 abstention

Résultats : Point accepté

III. SUBVENTION SEMAINE 1A

Lors de la demande de subvention de la semaine d'accueil présentée au CA du 12/04/2022, le bilan et le budget prévisionnels n'étaient pas complets. Ils ont repris ces documents et demandent 1000€. Cependant, 300€ de ce montant serviraient à acheter les casquettes et les mégaphones pour les organisateurs. Or, habituellement, ces accessoires ne sont pas financés par des subventions. L'Amicale propose donc d'accorder une subvention de 700€.

Votes : 18 en faveur, 0 « contre », 0 abstention

Résultats : Point accepté

IV. SUBVENTION P'TIT KAWA

Le P'tit Kawa a pour projet de refaire et améliorer l'éclairage de soirée du bar pour en faire quelque chose de plus propre et plus complet. Pour cela, ils ont demandé un devis, présenté durant ce CA :

- lumières : 3 527€
- autres installations (câbles...) : 702,5€

Le club demande à l'Amicale de subventionner l'achat des lumières dans sa totalité. L'Amicale vote pour une subvention de 3 527€.

Votes : 16 en faveur, 0 « contre », 2 abstentions

Résultats : Point accepté

V. BILAN DE L'ANNEE

Le président du CA remercie tous les membres de l'Amicale pour leur travail fourni au cours de l'année. Le mandat de l'Amicave s'achèvera le 8 mai 2022.

2022

REUNION GENERALE

**Alban Charonnat
Président de l'Amicale**

&

**Enguerrand Deladrière, Sonia Bouayadi
Secrétaires**